

RÉPONSES AUX QUESTIONS

(Les réponses qui suivent, remises au greffier de la Chambre, sont imprimées dans le compte rendu officiel des *Débats* en conformité de l'article 39 du Règlement.)

PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DE CHEMINS ET DE SENTIERS D'ACCÈS AUX FORÊTS

Question n° 402—M. Richard (Saint-Maurice-Lafleche):

1. En quelle année financière a-t-on inauguré le programme d'aide pour l'aménagement de chemins et de sentiers d'accès aux forêts?

2. Au cours de chaque année financière, depuis la mise en vigueur de ce programme jusqu'au 31 mars 1959, quelles provinces ont conclu un accord avec le gouvernement fédéral et quelle somme verse-t-on annuellement à chacune?

3. Quelles provinces n'ont pas encore conclu un tel accord?

Réponse de l'hon. Alvin Hamilton (ministre du Nord canadien et des Ressources nationales):

1. 1957-1958.

2. La Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, l'Ontario, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île du Prince-Édouard et Terre-Neuve ont conclu des accords en 1957-1958 en vue de la subvention de l'aménagement de chemins ou de sentiers d'accès aux forêts pendant la période allant du 2 janvier au 30 juin 1958. A l'exception de l'Île du Prince-Édouard, de nouvelles ententes sont intervenues avec les mêmes provinces en 1958-1959 en vue de subventions pour la période allant du 1^{er} novembre 1958 au 30 juin 1959. Les montants versés à chaque province au cours de chacune des années financières figurent au tableau suivant:

Province	Année financière		Total des versements par province
	1957-1958	1958-1959	
	\$	\$	\$
Terre-Neuve.....	2,872.11	56,201.95	59,074.06
Ile du Prince Édouard.....	Néant	—	Néant
Nouvelle-Écosse.....	14,140.70	31,754.69	45,895.39
Nouveau-Brunswick.....	29,832.88	21,761.59	51,594.47
Ontario.....	249,247.12	988,713.87	1,237,960.99
Manitoba.....	118,213.76	235,555.69	353,769.45
Saskatchewan.....	95,056.04	179,438.47	274,494.51
Alberta.....	23,642.19	133,295.86	156,938.05
Colombie-Britannique.....	77,362.95	441,242.86	518,605.81
Total des versements par année financière.....	610,367.75	2,087,964.98	2,698,332.73

3. La province de Québec.